

**CONCOURS D'ORTHOGRAPHE
SPÉCIAL FRANCOPHONIE
DIS-MOI DIX MOTS**

RÈGLEMENT

L'Alliance Française de l'Algarve, dont le siège social est situé Rua Primeiro de Maio, n° 15, 8000-411 Faro (Portugal), organise en partenariat avec le Département d'Arts et Humanités de la Faculté de Sciences Humaines et Sociales de l'Université de l'Algarve, le Concours d'Orthographe Spécial Francophonie Dis-moi dix mots. Ce concours vise à promouvoir, par le jeu, le bon usage de la langue française auprès du grand public, et permettre à chacun de tester ses connaissances sur la langue et sur la Francophonie.

LES CANDIDATS

Sont concernés les candidats ayant 18 ans et plus.

Les concurrents sont répartis en 2 sous-catégories:

Francophonie : candidats dont le français est la langue maternelle (africains francophones, belges, canadiens, français de l'étranger, suisses...).

Francophilie : candidats dont le français n'est pas la langue maternelle.

LES ÉPREUVES

La participation est gratuite.

Les épreuves se dérouleront à Faro. Le 19 mars à 14 heures.

Les épreuves comporteront une série de 30 questions posées sous forme de questionnaire à choix multiples (QCM), mais aussi une dictée, rédigée par un groupe de travail constitué par l'Alliance Française de l'Algarve. Selon la catégorie dans laquelle ils sont inscrits (francophonie ou francophilie), les candidats répondront à 20 ou 30 questions et feront toute la dictée ou seulement la première partie.

Le classement des concurrents sera effectué en fonction du nombre total d'erreurs qu'ils auront commises (QCM + dictée), les concurrents ayant commis le moins d'erreurs étant, bien sûr, les mieux classés. Les résultats de chaque candidat seront communiqués par courriel au plus tard 31 jours après la tenue de l'épreuve. Le jury se réserve le droit d'envoyer une épreuve complémentaire aux concurrents en cas d'exæquo. Cette épreuve complémentaire sera uniquement constituée de QCM supplémentaires.

La durée totale des épreuves n'excèdera pas 1H30. Une vidéo sera diffusée aux candidats comportant notamment les 30 questions de l'épreuve (environ 30 minutes) et la dictée sera lue deux fois (environ 15 minutes – en vidéo). Entre les deux lectures, une personne de l'Alliance française sera en charge de dicter le texte (environ quinze minutes). A l'issue de la 3^{ème} lecture, un chronomètre de 5 minutes se déclenchera pour permettre aux candidats de se relire avant le ramassage des copies.

La catégorie francophilie sera dotée de 3 lots qui récompenseront les meilleurs candidats d'Algarve.

- 1^{er} prix – 10 heures de cours individuels de français en présentiel dans les locaux de Faro ou en ligne (à utiliser entre le 02 mai et le 15 juillet 2022)
- 2^{ème} prix – 50% de réduction à un module de français de 40 heures en groupe
- 3^{ème} prix – une inscription à un examen du DELF/DALF pour la session de juin ou septembre 2022

La catégorie francophonie sera dotée de 3 lots qui récompenseront les meilleurs candidats d'Algarve.

- 1^{er} prix – 1 déjeuner pour deux personnes dans le restaurant La Villa à Vilamoura
- 2^{ème} prix – 1 dégustation de vin et une visite guidée dans le domaine viticole « Quinta do Francês » pour deux personnes
- 3^{ème} prix – 1 Petit-déjeuner pour 2 personnes à l'Atelier Gourmet à Loulé

Par ailleurs, un tirage au sort sera effectué parmi les étudiants de l'Université de l'Algarve qui participeront à la dictée. Un abonnement gratuit d'un an à la médiathèque en ligne Culturethèque sera offert à l'étudiant tiré au sort.

LE JURY

Le jury, sera composé notamment de Ana Clara Santos (Professora Associada de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université de l'Algarve), Aurélie Quintanilha (Directrice de l'Alliance Française de l'Algarve), Inês Duarte Vasconcelos (Professeur à l'Alliance Française de l'Algarve) et Pierre Alfarroba (Coordinateur des Alliances Françaises du Portugal). Il est précisé que la composition du jury pourra évoluer tout au long du concours. Les décisions du jury sont sans appel. Le jury est seul habilité à définir le contenu de chacune des épreuves. Le déroulement des différentes épreuves se fera également sous son autorité. Le jury est seul habilité à prendre en toute circonstance toute décision de suppression, modification ou maintien d'une épreuve du concours, d'exclusion ou de rattrapage d'un concurrent.

La correction des épreuves du 19 mars se fera sous le contrôle du jury. Aucun résultat ne pourra être communiqué lors de la tenue des épreuves. Les résultats seront diffusés à l'ensemble des candidats au plus tard le 19 avril. Il est précisé que les copies corrigées ne pourront en aucun cas être communiquées aux concurrents.

Quelques jours après la tenue des épreuves, le questionnaire ainsi que la dictée seront mis en ligne. Le lien sera envoyé aux participants.

Pour les épreuves, chaque concurrent devra se munir de sa convocation et d'une pièce d'identité. Aucun autre document ni appareil ne sera autorisé dans la salle durant les épreuves. Toute tentative de fraude ou de tricherie entraînera l'élimination immédiate et définitive du ou des fautifs.

Le respect des règles de distanciation ainsi que le port du masque sont obligatoires (soumis aux conditions en vigueur au moment du concours).

En participant au concours d'orthographe Spécial Francophonie Dis-moi dix mots, les concurrents autorisent la publication et l'utilisation de leur nom, adresse et image, et renoncent expressément à tous droits et indemnités à ce titre.

En cas de modification, suspension ou interruption du concours pour quelque cause que ce soit, la responsabilité des organisateurs, comme celle des membres du jury, ne saurait être engagée.

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les participants devront soumettre le formulaire d'inscription à algarve@alliancefr.pt.

La participation au concours d'orthographe Spécial Francophonie Dis-moi dix mots oblige tout candidat à se soumettre au présent règlement qui reste le document de référence, et aux décisions du jury.

Rédigé à Faro, le 21 février 2022.

Une copie peut être adressée sur toute demande par courriel à algarve@alliancefr.pt.

Merci à nos partenaires :



Rua de Volta do Anzol 7
8125-400 Quarteira



Adega Quinta do Francês
Sítio da Dobra, Cx P H, Odelouca
8300-037 Silves



Rua Almeida Garrett, 8
8100-535 Loulé